

Déclaration liminaire CSA - SD 1^{er} degré du Rhône 15 juin 2026

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CSA départemental,

Nous voici à la phase 2 de la préparation de la prochaine carte scolaire. Nous remercions les services pour l'envoi du document de travail, ce qui nous permet d'accompagner au mieux les écoles.

Nous notons des améliorations par rapport à la première version, et nous vous en remercions. Nous regrettons cependant une fois de plus que la baisse démographique ne permette pas une évolution significative du nombre d'élèves par classe. Vous avez engagé cette année un travail de révision des modalités de calcul et d'aide à la décision pour les mesures de carte scolaire. C'était urgent et nécessaire et nous vous en remercions. Comme nous avons pu vous le dire, il est indispensable de poursuivre ce travail dans les années à venir.

Nous avons de nombreuses remontées de directrices et directeurs d'école sur des difficultés dans l'exercice de leurs missions :

Tout d'abord, la nouvelle version de l'application ONDE met les directrices et les directeurs en difficulté pour plusieurs raisons :

- Il y a des problèmes de connexion réguliers et l'application mouline. Une validation prend plusieurs secondes et ce n'est pas sûr que cela fonctionne.
- Lors d'opération avec validation cela peut bien se passer mais cela peut aussi ne pas être pris en compte par l'application ou il peut y avoir un message d'erreur. Cela oblige à vérifier tout plusieurs fois et c'est source d'erreur. Certaines saisies ne fonctionnent pas à un moment et deux heures plus tard cela fonctionne sans aucune explication
- Il n'y plus accès à l'aide de tenue du registre de l'école. C'est important qu'il soit à jour pour permettre aux familles de faire des démarches administratives (titre de séjour, naturalisation, ...)

- Il n'est plus possible de dupliquer l'organisation pédagogique d'une année sur l'autre ce qui oblige à la recréer manuellement. La démarche de création d'une classe, est devenue lourde et fastidieuse à l'échelle d'une grande école.
- Il y a des problèmes pour admettre les futurs élèves et le risque de devoir les enregistrer manuellement est grand ce qui représente beaucoup de temps et un risque de doublons ou d'erreur. Les listes à N+1 ne sont pas fiables et ne permettent pas à ce jour d'avoir une bonne visibilité pour penser les organisations pédagogiques et pour être certain de n'oublier aucun enfant.
- L'accès à tous les onglets n'est pas ouvert et il est difficile retrouver certaines fonctions qui étaient plus facile d'accès.
- L'ergonomie est désastreuse.
- Pour résumer, l'application qui fonctionnait plutôt bien avant est de pire en pire après chaque nouvelle version. Aujourd'hui elle n'est pas fiable, le risque d'erreur augmente considérablement et ne permet pas aux directrices et aux directeurs de préparer correctement la rentrée 2026 dans des temps de travail "normaux". Il y aussi un stress quant au fait de faire des erreurs et cela augmente considérablement la charge mentale sur les directions.

De plus les multiples enquêtes « 1000 écoles » sont extrêmement chronophages. La participation à ces enquêtes est présentée comme non-obligatoire, mais une pression inutile du ministère est mise sur les IEN pour que les équipes des écoles les complètent ! Compte-tenu de la charge de travail, on pourrait se dispenser de ce type de rappel.

Enfin, je terminerai avec un mot sur la mise en place des Pôle d'Appui à la Scolarisation. Sur le fond nous ne sommes pas hostiles à leur déploiement. Le PAS a toute sa valeur si le plateau technique, c'est à dire le personnel Education Nationale + l'éducateur de l'ARS sont bien des professionnels de l'école inclusive avec des outils d'analyse des besoins, des personnels réactifs et surtout avec un bon réseau notamment de lieux de diagnostic, de répit et des autres accompagnements.

Nous resterons vigilants à ce que la mise en place ne se fasse pas au détriment des élèves en situation de handicap dans les écoles, qui ont besoin d'accompagnements

spécifiques pour vivre pleinement leur scolarité. Nous serons également vigilants à ce que le partenariat avec l'ARS soit effectif et efficient.

Je vous remercie pour votre attention